

POUR INFORMATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAVES LA COORDINATION DES ELUS MAJORITAIRES DES CANTONS DE LOMBEZ ET DE SAMATAN

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui nous sollicitons votre attention pour faire un point de situation sur les désordres au sein de la communauté de communes du Savès (CCS).

Par l'intermédiaire des élus de vos communes ou en lisant la presse locale, vous avez été informés de la situation complexe dans laquelle se retrouve la CCS. En prenant le temps de vous informer et de vous préciser notre démarche, nos griefs et notre projet, nous voulons avoir un discours de clarté vis-à-vis des citoyens de notre territoire.

Une large majorité d'élus (75%) a l'intime conviction que notre CCS ne peut continuer à dysfonctionner de cette manière.

Pendant trois ans, nous avons été « bernés » par le Président Loubon. Il nous a dressés les uns contre les autres pour mieux régner. Aujourd'hui nous avons compris ces manipulations à des fins partisans. En nous divisant, en méprisant nos propositions, en étant sourd aux attentes de la population, il a renforcé des situations de blocages et nous avons manqué des opportunités de développement local. Voici quelques exemples d'agissements que nous dénonçons et que nous voulons changer :

-Absence de projet d'avenir lors de son élection :

Il a été élu en 2008 par 38 voix à 34 sans avoir écrit une seule ligne de programme, simplement en faisant à certains des promesses électorales qu'il n'a pas tenues. A charge contre lui : négation du débat, manquement à la parole donnée, échec dans les relations humaines, refus de convoquer le bureau pour préparer collectivement les conseils communautaires, des commissions à géométrie variable, refus du Président de réaliser des réunions décentralisées dans les communes du territoire.

-Non respect des engagements pour la réalisation de trois nouvelles écoles validées en conseil communautaire : Cazaux Savès - école maternelle, Noilhan - école primaire, Lombez - école maternelle pour prendre date. Pour des contraintes et des manœuvres politiques il a opposé les projets de

Cazaux et de Noilhan créant une division à son avantage pour réaliser ses promesses électorales de Maire de Lombez sur le mandat 2008-2014.

Alors qu'en respectant l'échéancier, les trois écoles auraient vu le jour conformément aux attentes des familles, Cazaux a été supprimé, cinq classes ont été créées à Noilhan menaçant l'avenir de Seysses-Savès et de Pompiac et l'école de Lombez qui ne devait voir le jour que dans quelques années est presque terminée suite à ces manœuvres! Le CLAE de Cazaux a été condamné au printemps. La gestion d'une communauté de communes ne doit pas être utilisée à des fins partisans mais répondre au calendrier et aux besoins du territoire. Un président digne de ce nom doit être au dessus de la mêlée !

-Restauration scolaire : le Président Loubon partisan de la livraison de barquettes

Malgré les mobilisations fortes et uniques des parents d'élèves, des citoyens et des élus, il a refusé de prendre en considération un projet de restauration scolaire durable et de qualité. Devant son obstination à refuser la remise aux normes des cuisines de village et la crainte d'un portage de repas par une cuisine privée industrialisée, le conseil communautaire a donc validé la création d'une cuisine centrale de la CCS - un moindre mal - sur présentation des conclusions d'une étude menée par un cabinet extérieur. Aujourd'hui il poursuit son objectif de transformation des cantines en office de réchauffage tout en traînant des pieds pour la création de la cuisine centrale. Il n'a toujours pas créé la commission promise dès janvier 2011. Dans le même temps nous apprenons que la mise aux normes des cuisines autonomes des villages coûterait moins cher aux contribuables (argument occulté par le Président et son cabinet d'experts). A suivre....

Qu'advient-il de nos restaurants scolaires quand les mises aux normes en offices de réchauffage seront terminées si le projet de cuisine centrale est freiné? Une fois de plus, le Président Loubon tente un « tour de passe-passe » pour aboutir à son projet initial.

-Voirie

Le Président Loubon impose des restrictions pour la rénovation de la voirie des communes rurales alors que, sans débat et sans l'avis de la commission, il voudrait réaliser divers travaux de rues dans sa commune pour un montant de 400 000€ (afin une fois de plus de réaliser son programme de campagne électorale lombézien).

-Enfance

Le conseil communautaire est dans l'attente des prescriptions d'une étude menée depuis trois ans. La commission enfance n'a pas été saisie directement. A la veille des vacances scolaires nous apprenons que des fusions de structures devaient être opérées alors que les parents étaient très mal informés par la CCS et refusaient tout en bloc avec le risque de se

retrouver sans centre de loisirs pour les grandes vacances. L'information aux parents, qui plus est sans projet concret après la fusion, a été déficiente et préjudiciable.

-Zones d'activités économiques

Nous avons demandé la création d'une « base avant » au plus près de l'axe de développement du Gers vers l'Isle Jourdain qui pouvait se situer vers Pompiac ou Labastide-Savès. Entre-temps, Le Président a créé une deuxième zone artisanale à la Poutche à Lombez, à côté de la première, alors qu'il aurait fallu en créer une au bord de l'axe de circulation Lombez/Samatan/L'Isle Jourdain, comme nous le disions, car le passage de 8 500 véhicules par jour a des incidences positives sur l'économie !

-Gestion financière des dossiers

Nous avons trop souvent constaté l'absence de demandes de subvention auprès des différentes collectivités pouvant apporter un soutien financier à nos différents projets. Là encore, un manque cruel de financement a alourdi la charge fiscale des contribuables.

-Gestion du personnel

Nous avons constaté que les relations entre le personnel et leur directrice des services se dégradent ainsi que la relation de confiance avec les élus, les parents, les enseignants.

Notre coordination veut changer les choses pour préparer l'avenir : cela ne passera que par un changement de Président et le vote d'un projet d'avenir pour le Savès. Après deux votes successifs mettant en minorité le Président Loubon sur sa gestion et sa manière d'agir (51 voix contre 25 sur le budget et 49 voix contre 11 sur le vote d'une motion demandant son départ). Il faut y ajouter sa mise en minorité au bureau du 5 juillet, son incapacité à tenir la réunion du conseil communautaire du 12 juillet où seuls 16 délégués communautaires sur 83 ont accepté de siéger avec lui.

Il doit démissionner pour respecter le vote démocratique. L'assemblée communautaire a fait son choix et pourtant il s'accroche de façon incompréhensible à son siège et il est bien le seul en France à avoir réagi de cette façon négative! Il refuse d'entendre les élus locaux. **La démocratie n'a de sens que si elle est respectée.** Il est minoritaire, il doit s'incliner. Il est responsable de cette situation de blocage. Il veut jouer «le pourrissement de la situation» et le conflit de «clochers» entre Lombez et Samatan. Nous condamnons ces pratiques qui divisent et nous sommes UNIS face à lui. A deux reprises, nous avons rencontré le secrétaire général de la préfecture et le nouveau Préfet afin de trouver des solutions face aux problèmes que nous

avons présentés. Il n'en existe que deux: la démission volontaire du Président ou bien la dissolution du conseil communautaire qui doit passer par une décision du Président de la République, soixante élus en ont fait la demande écrite puisque rien ne bouge!

Le Président Loubon ne veut pas comprendre que son départ apaiserait le climat et serait la solution la plus simple et la plus rapide. Un Président se doit d'être un rassembleur et lui a passé son temps à nous diviser pour mieux régner. Son départ évitera un éclatement de la communauté de communes.

Notre majorité veut construire une nouvelle étape respectueuse des élus locaux et des citoyens dans l'amitié et la convivialité qui nous ont tant manqué.

Nous voulons préparer un développement juste et harmonieux du Savès qui est la condition d'un «mieux vivre ensemble» sur des valeurs que nous partageons au delà des clivages politiques.

Le collectif des élus majoritaires des cantons de Lombez et Samatan représentant 23 communes sur 29 et représenté dans deux autres communes soit 75% des délégués du conseil communautaire (plus de 60 élus sur 83)

Pour le collectif, le jeudi 21 juillet 2011

Guy LAREE <i>Conseiller Général et Maire de Montpezat</i>	Pierre CHAZE <i>Maire de Samatan</i>
Michèle DARNAUD <i>Déléguée de Montamat</i>	Thérèse TAULET <i>Maire de Seysses-Savès</i>
Pierre LACOMME <i>Maire de Montadet</i>	Léo FAURE <i>Maire de Saint André</i>
Michel TRAVERSE <i>Maire d'Espaon</i>	Bernard RIBES <i>Maire de Monblanc</i>
Martine MAGNOAC <i>Ex adjointe au Maire de Lombez</i>	Alain LAFFITEAU <i>Maire de Polastron</i>
Alain SANCERRY <i>Maire de Pellefigue</i>	Jean Claude TOURNAN <i>Maire de Cazaux Savès</i>
Raymonde DAMBIELLE <i>Maire de St Lizier du Planté</i>	Christian DAIGNAN <i>Maire de Bézéril</i>